

**A.L. LE PALAIS**



**BADMINTON**

**Dimanche 31 janvier 2010**

**Au Palais sur Vienne**  
**Gymnase de Maison Rouge**

## **TOURNOI VETERANS** **DOUBLES ET MIXTES**

### **Tableaux**

Par poules (de 4 si possible) et progression par élimination directe, (sous réserve de modifications)..

Début des matchs à 8h00.

### **Volants officiels**

Yonex Mavis 370 pour les non-classés / Sosan Noirs pour les classés, à la charge des joueurs.

### **Restauration**

Une buvette sera à la disposition des joueurs tout au long du tournoi.

### **Frais d'inscription**

**8 €uros** pour 1 tableau

**12 €uros** pour 2 tableaux.

### **Inscriptions**

A retourner au plus tard **le samedi 16 janvier 2010** par retour de la feuille d'engagement accompagnée du paiement à l'ordre de :

Amicale Laïque - Le Palais, à l'adresse suivante :

**ALP Badminton / Mr CHARLOT Nicolas**

**6 Rue Salvador Allende**

**87410 Le Palais sur Vienne.**

### **Informations complémentaires**

[nicolas.charlot@judolimousin.fr](mailto:nicolas.charlot@judolimousin.fr)



# REGLEMENT

## 3<sup>ème</sup> TOURNOI VETERANS du PALAIS

Article 1 : La section Badminton de l'Amicale Laïque du Palais (ALPB) organise son troisième tournoi vétérans agréé FFBA et réservé aux licenciés de la ligue du Limousin et des régions limitrophes. Cette compétition se déroulera le **dimanche 31 janvier 2010**. Le juge arbitre sera Madame Laurence URBANIAK.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux vétérans. Il se dispute dans les tableaux suivants : **Double Dames, Double Mixte et Double Hommes**.

Article 3 : Seuls peuvent être admis à participer à ce tournoi, les joueurs **licenciés F.F.B.A.** et ayant leur licence en cours de validité.

Article 4 : Pour les tableaux, le tournoi comprendra des poules de **3 ou 4 paires avec 1 ou 2 sortants**, puis un tableau final en élimination directe.

Article 5 : Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement, ainsi que les tableaux, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi.

Article 6 : Seules les finales seront arbitrées. Tous les autres matchs sont auto-arbitrés.

Article 7 : L'échéancier des matchs sera affiché dans la salle à titre indicatif mais pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être appelés avec 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé (cf. article 15 du règlement général des compétitions).

Article 8 : Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement, depuis l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci. Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes.

Article 9 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (eau, serviette, etc...)

Article 10 : Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBA. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

Article 11 : Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre ou à la table centrale sous peine d'être disqualifié.

Article 12 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA est exigée sur les terrains.

Article 13 : Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

Article 14 : Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels sont les **SOSAN Noirs pour les classés et les YONEX Mavis 370 pour les non-classés**

Article 15 : Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, sera compté « let » au service puis faute en jeu. Les câbles supportant les paniers seront comptés « let » au service et en jeu.

Article 16 : Il est interdit de fumer dans les salles.

Article 17 : Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi.

Article 18 : Les classements pris en compte sont ceux entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Article 19 : Toute participation au tournoi du Palais implique l'adoption du présent règlement.

Article 20 : Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Article 21 : Bon tournoi et merci de votre participation.

**Le comité d'organisation de l'ALPB**